

Quelques officiers de Montcalm

Aegidius Fauteux

Volume 4, numéro 4, mars 1951

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801668ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801668ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fauteux, A. (1951). Quelques officiers de Montcalm. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 4(4), 521–529. <https://doi.org/10.7202/801668ar>

QUELQUES OFFICIERS DE MONTCALM

Extrait d'un ouvrage manuscrit d'Aegidius Fauteux intitulé:
"Les officiers de Montcalm".*

ALEYRAC (Jean-Baptiste d')

Fils de Noé d'Aleyrac, sieur de la Chaise, et de Jeanne-Marie Vernhes, est né à Saint-Pierre-Ville, le 29 avril 1737, il était lieutenant de la compagnie de Vaudrey dans le 2e bataillon de Languedoc lorsqu'il s'embarqua à Brest sur *l'Actif*, le 6 avril 1755. Fut promu lieutenant de grenadiers le 15 octobre 1759 à la place du Sr de la Lande-Calan fait capitaine. Participe aux batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy et fut blessé dans les deux occasions. Le 24 novembre 1756, le marquis de Montcalm l'envoie de Montréal à Québec aux ordres du chirurgien Arnoux, et voici ce qu'il en dit à cette occasion dans une lettre à Bourlamaque:

J'ai permis aussi à M. d'Alerac, parent de M. l'Archevêque de Bordeaux pour être entre les mains d'Arnoux; il y a de l'étoffe en lui pour faire un joli sujet. Cependant, avec un air et des propos qui vous séduiront, c'est une mauvaise tête; je lui ai promis de m'occuper de sa santé, de le former et de lui faire tâter de la prison. Quant à présent, il est totalement aux ordres d'Arnoux, et, s'il ne se conduit pas très bien, sur la plainte d'Arnoux, mettez-le moi en prison.

MM. Roy et Massicotte, dans leur *Armorial*, racontent qu'"avant la mêlée générale à Sainte-Foy, il empêcha le chevalier de Lévis, son général, d'être pris ou tué par l'ennemi en combattant avec 28 grenadiers qu'il commandait contre environ 100 agresseurs". Ce détail a été emprunté à la notice complaisante publiée sur d'Aley-

* Voir, *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, III, no 3 (décembre 1949): 367-382.

rac par Lachesnaie-Desbois. D'après toutes les relations de la bataille de Ste-Foy, il ne paraît pas que Lévis ait été un seul moment en danger et ait eu besoin d'être sauvé. Nous ne voyons pas non plus que, dans son mémoire des grâces demandées après Ste-Foy, Lévis ait songé à marquer de la reconnaissance envers son prétendu sauveur en sollicitant pour lui quelque faveur spéciale. Ce ne fut que le 10 février 1761 que d'Aleyrac obtint une gratification de 250 livres, d'ailleurs bien méritée par ses deux blessures du 13 septembre 1759 et du 28 avril 1760.

Voici ses états de service d'après les contrôles du Languedoc :

Né en 1737 à Saint-Pierre-Ville, en Vivarais. Volontaire en 1754; lieutenant le 1er avril 1755; lieut. de grenadiers le 15 octobre 1759; d'une autre compagnie en 1761; lieutenant de la compagnie colonelle le 5 avril 1766; capitaine commandant la compagnie du lieutenant-colonel le 26 décembre 1768; passé à une compagnie le 12 novembre 1770. Blessé à la bataille sous Québec, le 13 septembre 1759; blessé d'un coup de mitrailleuse à la seconde bataille sous Québec, le 28 avril 1760.

Note de 1776: Peu intelligent et maladif.

Le Sr d'Aleyrac avait fait toute la guerre de Corse et était encore capitaine dans Languedoc, lorsqu'il fut fait chevalier de Saint-Louis, en 1780. En 1789, il habitait le château d'Aleyrac dans la vallée de Saint-Vincent de Barrès et prit part aux assemblées de la noblesse du Bas-Vivarais.

C'est lui qui est désigné sous le nom de "lieutenant Dulairac" dans la liste des tués et blessés du 28 avril 1760, publiée par Tanguay dans: "A travers les registres" (p. 177). L'extrait de la revue d'embarquement, à Brest, en 1755, l'appelle d'Alezac.

D'après Chaix d'Est-Ange, la famille d'Aleyrac blasonnait comme suit:

Écartelé, aux 1 et 4 d'azur à un demi-vol éployé d'or, aux 2 et 3 de gueules à une tour d'argent, donjonnée de 3 pièces, maçonnée de sable.

D'Hozier, dans son Impôt du sang, donne: D'or au demi-vol de gueules.

SOURCES:

Lettres de la Cour de Versailles, 229. — *Lettres de Boulamaque*, 134. — La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, I: 326. — Roy et Massicotte, *Armorial du Canada français*, II: 43. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises*, XVIII: 393. Contrôles de Languedoc. — D'Hozier, *L'Impôt du sang*, I: 21. — Mazas, *Histoire de l'Ordre de St-Louis*, II: 287.

AUBRESPY DE LA FARELLE (Pierre-Philippe d')

Capitaine dans le 2^e bataillon de Béarn, il s'embarqua à Brest sur le *Léopard*, en avril 1755. Lieutenant en 1735, il avait été fait capitaine en 1746.

Il était âgé de 34 ans lorsqu'il épousa, à Montréal, le 23 avril 1759, Marie-Louise, âgée de 25 ans, fille d'Alexandre Dagneau Douville, capitaine dans les troupes de la Marine et de Marie Coulon de Villiers. Dans l'acte de mariage, il est dit chevalier de Saint-Louis, fils de Sr Claude d'Aubrespy, Ecr., chevalier, ancien commandant de bataillon et de Catherine de la Farelle, de la paroisse Notre-Dame de Montpellier.

Membre du conseil de guerre, le 13 septembre 1759, le Sr d'Aubrespy conclut à la capitulation la plus honorable possible, vu le manque de vivres.

Le Sr d'Aubrespy vivait encore en 1777; le 4 janvier de cette même année, le président du Conseil de Marine lui écrit qu'il a mis sous les yeux du roi sa demande d'une pension pour sa femme en considération de son père et de ses ancêtres en Canada, mais qu'il ne peut rien faire pour le moment.

On rencontre son nom quelquefois écrit d'Obrespy.

D'après Georgel, *Armorial de Lorraine*, une famille d'Aubrespy de Courcelles, qui est probablement apparentée à celle de notre officier du Canada, a pour blason:

“D'azur à trois tours d'or terrassées du même.”

SOURCES:

Lettres et pièces militaires, 238, 294. — Tanguay, III: 246. — *Rapp. Arch.* (1905), I: 418. — R. de Kerallain, *La Jeunesse de Bougainville*, 108. — BRH (*Bulletin des recherches historiques*), XII: 275.

AVICE (Michel-Marie-Charles), chevalier de Montgon de Surimeau

Était capitaine dans Berry lors de l'arrivée de ce régiment en Canada, en 1757. Recommandé à deux reprises pour la croix de St-Louis, à la fin de 1759 et à la fin de 1760, il fut fait chevalier le 5 mars 1761. Voici ses états de service d'après les contrôles d'Aquitaine, le régiment où il fut versé avec les autres officiers de Berry, après son retour en France :

Montgon Surimaux (Charles, Chevalier de); né le 25 mai 1725 est de Niort en Poitou; lieutenant le 31 octobre 1745; capitaine le 12 novembre 1746; capitaine en second à la réforme en 1749; remplacé capitaine le 12 avril 1756; abandonne en 1764. Vient de Berry incorporé. Une note de 1763 ajoute: Bon capitaine.

Il était fils de Charles-Amateur. Avice, seigneur de Montgon et de la Mothe-Claveau, en Poitou, lieutenant-colonel de cavalerie, et de Blanche-Colombe de Razilly. Le 15 septembre 1760, il épousait à Montréal dame Amable Prudhomme, âgée de 23 ans, veuve de Louis Coulon de Villiers, capitaine, et fille de Louis Prudhomme et de Louise Marin.

Le 3 février 1759, Montcalm écrit au chevalier de Lévis que M. de Surimeau, qu'il lui envoie, compte loger à Montréal, chez M. de la Roche-Vernet, son parent. René de la Roche-Vernay, lieutenant dans les troupes de la Marine, ne paraît être devenu parent de M. Surimeau par alliance qu'en 1760, sa femme, Geneviève Marin, qu'il avait épousée en 1755, était la cousine germaine d'Amable Prudhomme, Mme de Surimeau, fille elle-même d'un Marin. Mais Montcalm, en 1758, ne pouvait à ce point anticiper et il est possible que le chevalier de Montgon-Surimeau était par ailleurs déjà apparenté avec la Roche-Vernay qui était originaire de Vernay, près de Chinon.

D'après Beauchet-Filleau, Charles Avice, chevalier de Montgon de Surimeau, aurait été nommé lieutenant des Maréchaux à Niort en 1773, et serait mort le 12 mars 1780. En 1789, sa veuve survivait, car elle apparaît sur l'État des pensions, comme touchant encore, depuis 1758, une pension de 554 livres, en considération des services de son premier mari, le capitaine Louis Coulon de Villiers.

M. de Surimeau eut de son mariage avec Amable Prudhomme six enfants :

1. Colombe, née le 30 décembre 1761, mariée le 27 mai 1781, à Philippe Jau, chevalier, Sgr de Chantigné;
2. Marie-Pétronille-Rose, mariée à N... Viault de Breuillac;
3. Gabriel-Amateur-Louis, né le 15 octobre 1764;
4. Louise-Françoise-Catherine, née le 28 septembre 1766 et inhumée le 12 octobre 1786;
5. Marie-Amable, née le 17 juillet 1768 et décédée le 18 mars 1787;
6. Charles-Antoine-Jean Avice de la Carte, né à Cherveux, le 30 mars 1771, et mort le 14 mai 1836. Pendant l'émigration il fut porte-étendard de l'armée de Condé et fait chevalier de Saint-Louis. Epousa en 1801 Marie Maixende du Chesne de Vauvert, dont 5 enfants.

Le nom de l'officier de Berry a été assez souvent défiguré, mais c'est encore Tanguay qui est allé le plus loin en l'appelant Michel Mougou de Jarimeau (*Dictionnaire*, VI, 125). Quoiqu'il fût communément appelé M. de Surimeau, son nom patronymique était Avice.

La famille Avice, qui est du Poitou, blasonne comme suit :

D'azur à trois triangles (alias diamants taillés en forme de tétraèdes) d'argent posés 2 à 1.

SOURCES :

Lettres du chevalier de Lévis, 421, 434, 450. — *Lettres de la Cour de Versailles*, 214, 230. — *Lettres du marquis de Montcalm*, 126. — Contrôles d'Aquitaine. — Mazas, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis* I: 540. — Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, 2e éd., I: 205.

BACHOUÉ DE BARRAUTE (Jean-Pierre)

Était capitaine dans le 2e bataillon de Béarn lorsqu'il s'embarqua à Brest sur *L'Opiniâtre*, le 8 avril 1755. Il avait été fait lieutenant en 1732, et capitaine en 1739. Le 16 juillet 1747, il avait été fait chevalier de Saint-Louis, d'après Mazas qui le nomme à cette occasion M. de Barante. C'est d'ailleurs une erreur assez commune et MM. Roy et Massicotte n'y ont pas échappé dans leur Armorial

du Canada français, en désignant notre officier sous les noms de "Jean-Pierre Bacheois de Barante". Ces deux estimables auteurs ont commis une autre inexactitude en disant que le Sr de Barraute passa au Canada en qualité de premier capitaine dans Béarn. Ce n'est que le 4 novembre 1757 qu'il devint premier factionnaire, après que Bargeton de Montredon eut remplacé aux grenadiers le sieur d'Alquier devenu commandant.

Dans son mémoire des grâces demandées à la fin de 1759, le chevalier de Lévis sollicite une pension en faveur du sieur de Barraute "qui sert depuis 26 ans et qui a été blessé à l'affaire du 13 septembre 1759". Au lieu de la pension attendue, le roi n'accorda, le 12 février 1760, qu'une gratification de 600 livres.

Le Sr de Barraute, atteint sans doute légèrement, ne fut pas des officiers pris par les Anglais à l'Hôpital général, après le 13 septembre. Dans l'état des pertes signé par le chevalier de Lévis, il est dit présent, quoique blessé.

Il prit part à la bataille de Ste-Foy le 28 avril 1760 et en sortit indemne; ce n'est que le 12 mai suivant qu'il reçut au camp de Québec la blessure qui devait lui être fatale. Son cas parut d'abord sans gravité. Le 13 mai, le chevalier de Lévis annonce la nouvelle à M. de Vaudreuil en ces termes: "M. Barod a été blessé hier légèrement d'un éclat de bombe", et le 15, il écrit de nouveau: "M. Barod va assez bien, de sa blessure; il n'y a pas d'accident". Le blessé n'en était pas moins grièvement atteint et il mourut le 21 mai 1760 à l'Hôpital général. Voici comment Malartic l'apprenait le surlendemain à M. de Lévis:

Barraute que nous croyions à merveille est mort avant-hier au matin; on avait été obligé de le trépaner. Après sa mort, on lui a ouvert la tête; les chirurgiens disent que c'était une blessure incurable.

Le Sr. de Barraute fut inhumé le 22 mai dans le cimetière de l'Hôpital général.

Dans une lettre du 28 juin 1760, au ministre de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, le chevalier de Lévis recommande en ces termes la famille du défunt:

Le Sieur Baraute, premier capitaine au régiment de Béarn, mort de ses blessures reçues à Québec cette année, laisse une

femme et une fille, laquelle avait épousé en premières noces M. de Jumonville, officier de la colonie, tué au commencement de la guerre, dont elle a aussi une fille. Cette dame reste sans bien avec ses deux enfants. J'espère que vous voudrez bien lui accorder votre protection et deux places à Saint-Cyr, pour ses deux filles. Elle est petite-fille de M. le Marquis de Vaudreuil.

Le Sr de Barraute avait en effet épousé, à Montréal, le 15 décembre 1755, Anne-Marguerite Soumande, veuve de Joseph Coulon de Villiers, sieur de Jumonville. Elle était fille de Jean Paschal Soumande qui fut assassiné à Paris, en 1740, et d'Ursule Leverrier. Par sa mère, elle était petite-fille de la marquise de Vaudreuil qui avait épousé en premières noces François Leverrier de Rousson. Cette parenté avec Vaudreuil explique que, dans les factions qui divisaient alors la colonie, M. de Barraute ait été plutôt du côté de Vaudreuil. Montcalm y fait une allusion plaisante dans une lettre à Lévis, du 29 octobre 1756. Cela n'empêchait cependant pas le galant général français d'avoir beaucoup d'estime pour Mme de Barraute. Le 17 mai 1757, il écrivait à Bourlamaque, à l'occasion d'un dîner qu'il devait donner: "Mme de Baraute m'a promis de faire l'honneur de ma maison jeudi". Dans une autre lettre au même, écrite de Montréal, le 23 mars 1759, il dit: "Je vais parfois chez... la dame Baraute, qui est une femme très aimable, qui gagne infiniment à être connue".

La veuve Barraute obtint la double faveur demandée en son nom par M. de Lévis, une pension de 300 livres pour elle-même et, pour chacune de ses filles, une place à Saint-Cyr.

Sa fille du premier mariage, Charlotte-Amable Coulon de Jumonville, née en 1754, fut présentée à St-Cyr le 17 février 1762, après avoir fait ses preuves de noblesse, et en sortit le 14 septembre 1774. L'année suivante, en juillet 1775, le roi ajoutait à sa dot une gratification de 600 livres pour lui permettre d'entrer en religion, chez les religieuses bénédictines, dans le monastère de Sainte-Marie-Madeleine de Villeneuve, où elle fit en effet profession le 15 octobre 1776.

Sa seconde fille, Louise-Charlotte, la seule survivante de 3 enfants qu'elle eut de son second mariage avec M. de Baraute, avait été baptisée à Montréal, le 18 décembre 1756 et avait eu pour

parrain le marquis de Montcalm. Elle fut présentée à Saint-Cyr le 30 avril 1764 et en sortit le 25 septembre 1776. Sa dot d'élève de Saint-Cyr lui fut accordée le 2 juin 1778. En 1788, une pension de 200 livres lui est accordée à la sollicitation de Mme d'Aillebout et, le 2 avril 1784, cette pension est portée à 300 livres.

Dans l'intervalle, la veuve de Barraute, non découragée par la mort tragique de ses deux premiers maris, s'était remariée à M. de Gallifet. Le 22 octobre 1778, devant Berthelot d'Artigny, notaire, à Québec, Louis Lacour signe un acte comme fondé de procuration de haut et puissant seigneur Louis de Gallifet, chevalier, vicomte de Gallifet, seigneur de Lacour, Lavau et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major du régiment de cavalerie de la Reine, demeurant en son château de la Cour, paroisse de Cherry, près Orléans, et de dame Anne-Marguerite Soumande, demoiselle son épouse.

Le nom de notre officier est écrit de diverses façons dans les documents du temps. L'extrait de la revue d'embarquement à Brest, dit Barotte; on lit ailleurs Barot, Baraute, et même Barod dans les *Lettres du chevalier de Lévis*. Il est cependant remarquable qu'il y a un peu partout une espèce d'accord phonétique dans ces variations d'orthographe fantaisiste. Malgré cela, nos historiens modernes ont persisté longtemps à écrire M. de Barante, influencés peut-être par le souvenir de l'historien bien connu du même nom. A ce propos, il est assez amusant de relever ce passage de *La Jeunesse de Bougainville*, où M. de Kérallain chicane fort mal à propos l'abbé Casgrain parce que "retrouvant fréquemment le nom de Mme de Barante, il s'est demandé s'il ne faudrait pas lire Baraute, quand il lui suffisait d'ouvrir le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, pour s'assurer que Mme de Jumonville épousa le capitaine, dans Béarn, Bachoie de Barrante". M. de Kérallain a eu le tort d'avoir une foi trop aveugle en Mgr Tanguay.

Le Sr de Barraute, à son mariage, est dit âgé de 32 ans en 1755. Cela reporte sa naissance à 1723. Mais, alors, comment a-t-il pu être fait lieutenant dans Béarn en 1732, à l'âge de 9 ans? Il faut croire qu'épousant une jeune veuve de 27 ans, il a tenu à se rajeunir pour la circonstance.

La famille de Bachoué appartient à la noblesse du Béarn. M. de Jaurgain en donne une généalogie dans son nobiliaire du Béarn. La

branche de Barraute a été fondée par Anthony de Bachoué qui acquit en 1599, la seigneurie de Barraute pour laquelle il fut admis en 1609 aux États du Béarn. C'est le trisaïeul d'Antoine de Bachoué de Barraute, né à Barraute en 1688, chevalier de Saint-Louis, connu à la fin de sa vie sous le titre de Comte de Barraute, qui épousa à Charlemont dans le diocèse de Namur, Marguerite Hayne. De ce mariage naquit Jean-Pierre, l'officier du régiment de Béarn mort en Canada.

La famille de Bachoué possède encore la terre de Barraute, près de Sauveterre de Béarn.

Dans leur *Armorial*, MM. Roy et Massicotte n'ont donné que les armes de la famille Bachoué, d'après Bachelin-Deflorenne :

D'or à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux pigeons de sable et en pointe d'une rose aussi de sable, tigée et feuillée du même.

M. Chaix d'Est-Ange, après avoir lui aussi reproduit ces armes de la famille de Bachoué, décrit comme suit le blason particulier de la branche de Barraute :

Ecartelé aux 1 et 4 d'or à deux vaches de gueules accornées, accolées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre; aux 2 et 3 d'azur à une tour d'argent; sur le tout de Bachoué.

SOURCES:

Lettres de la Cour de Versailles, 132, 215, 236. — *Lettres du chevalier de Lévis*, 306, 308, 359, 365, 407, 423. — *Lettres et pièces militaires*, 293. — *Lettres de Boulamaque*, 149, 217, 304. — *Lettres de quelques particuliers*, 219. — *Lettres de Montcalm*, 42, 117. — *Relations et Journaux*, 245. — *Journal des campagnes de Lévis*, 219, 272. — R. de Kerallain, *La Jeunesse de Bougainville*, 18-19. — Tanguay, II: 93. — Chaix d'Est-Ange, II: 183. — Roy et Massicotte, *Armorial du Canada français*, II: 46. — *Rapp. d'Archives de Québec*, (1920-21), 352. Fleury-Vindry, *Les demoiselles de Saint-Cyr*, 29 et 139. — *Rapp. Arch. Canada* (1905), I: 410, 435, 438, 439.